



Mission régionale d'autorité environnementale
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 29 juin 2021

Présidente de la séance : Patricia CORREZE-LENEE

Autres membres présents et délibérants :

- Philippe DUCROCQ
- Hélène FOUCHER
- Philippe GRATADOUR
- Valérie MOREL¹
- Pierre NOUALHAGUET

Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

Néant

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Modification du PLU de Le Nouvion-en -Thiérache (02)
- Révision du PLU de Maignelay-Montigny (60)
- Modification du PLU d'Haucourt-en-Cambrésis (59)
- Modification du PLU de Flers-en-Escrebieux (59)

Plans programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Elaboration du PCAET Ternois 7 vallées (62)
- Déclaration d'utilité publique emportant mise en compatibilité du PLU de Mogneville (60) – avis conjoint avec l'avis sur le projet de ZAC du Marais et son barreau routier

Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Demande d'autorisation environnementale du projet de ZAC du Marais et de son barreau routier sur les communes de Mogneville, Cauffry et Laigneville (60)
- Création d'une Zone d'Aménagement Commercial à Oye plage (62)
- Parc éolien de la société « FE Beaucamps-le-Jeune » à Beaucamps-le-Jeune (80)
- Parc éolien de Piennes-Onvillers (80)

Autres dossiers soumis à délibération

Décision d'avis tacite

- Dans l'état des informations fournies par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis pour le projet d'élevage avicole à La Gorgue (59), soumis à évaluation environnementale.

1 Absente pour les avis relatifs aux deux parcs éoliens.

Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale

- Après consultation des membres, Philippe GRATADOUR, membre de la MRAe, est désigné coordonnateur sur le projet d'avis relatif au projet parc photovoltaïque à Plomion (02), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer.
- Après consultation des membres, Hélène FOUCHER, membre de la MRAe, est désignée coordonnatrice sur le projet d'avis relatif à l'élaboration du PLU de Vez (60), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer.

Autres dossiers

Position de la MRAe sur les cadrages préalables

La Présidente de la MRAe,



Patricia CORREZE-LENEE